

Pionnières en tout genre

L'entrepreneuriat au féminin s'expose jusqu'au 3 avril à la Chambre de commerce

L'exposition sur les instigatrices de l'entrepreneuriat révèle à quel point le sexe dit «faible» est fort dans le monde des affaires.

La rétrospective dénommée «Femmes pionnières de l'entrepreneuriat au Luxembourg» consacre le genre féminin. Une fois n'est pas coutume, ce sont les femmes d'entreprise d'autrefois qui sont mises à l'honneur. Une façon de marquer les esprits et de susciter des vocations pour les nouvelles générations. En fait, ces destins de commerçante, de restauratrice ou encore de viticultrice ne sont pas le fruit du hasard... ou presque. Veuvage, besoins élémentaires (ou alimentaires) de la famille ont conduit ces «femmes courage» à passer derrière le comptoir. Joëlle Letsch, l'une des femmes ambassadrices du réseau à l'origine de cette manifestation, précise qu'«il s'agit de sensibiliser à la diversité, au rôle de la femme dans l'entreprise».

L'exposition, qui siège jusqu'au 3 avril dans les locaux de la Chambre de commerce, dépeint douze portraits de femmes ayant tenu boutique durant la première partie du siècle dernier. Il s'agit d'un travail d'investigation réalisé par la personne précitée ainsi que par Netty Thines et Domenica Fortunato, elles aussi ambassadrices. Il a fallu plus d'un an pour recueillir ces portraits. Ces histoires ont souvent marqué la vie d'une ville, d'une génération entière à plus forte raison. Le vernissage a rassemblé certains des descendants des entrepreneuses présentées dans le cadre de cette exposition. Les récits de chacun, évoquant les souvenirs d'une grand-mère par exemple, ne laissent pas indifférents. En



Fernand Ernster (à gauche) pose fièrement au pied du panneau représentant son aïeule, Claire Ernster-Kihn

l'espèce, le témoignage de Fernand Ernster, aujourd'hui aux commandes des librairies du même nom bien connues du grand public, raconte, non sans émotion, la période de l'occupation allemande au Grand-Duché. En fait, son ancêtre comptait bien tenir tête à l'occupant qui avait notamment interdit la vente de livres en langue française. Plus encore, en ces temps, l'ingérence allemande avait rendu obligatoire la présence du portrait d'Hitler en vitrine des commerces. Claire Ernster-Kihn, alors tenancière de la librairie, s'exécuta tout en veillant à disposer (non sans cynisme) un cactus au pied dudit portrait et à scénariser la devanture

en l'agrémentant de l'ouvrage dénommé *Der Idiot* de Dostoïevski... Tout est dit, il s'agit d'un véritable pied de nez!

Susciter des vocations

Si l'activité de commerçante constitue le gros du bataillon des profils, il convient de constater que les professions libérales de santé sont toutefois représentées; comme par exemple Hélène Philippart, médecin dentiste qui dû renoncer à l'exercice de sa profession parce que son mari ambitionnait d'embrasser une carrière dans la fonction publique et, qu'à l'époque, la loi interdisait aux épouses de fonctionnaires d'exercer un mé-

tier. Pour l'anecdote, le cabinet dentaire fut repris par son frère cadet en 1946. Ce dernier a exercé jusqu'en 2005 à l'âge de 90 ans... Dans un autre registre, Nelly Duhr, vigneronne au sein du domaine viticole du même nom et présente pendant ce vernissage, commente avoir «appris le vin en travaillant». Femme courageuse, elle a repris les rênes de l'entreprise familiale après le décès de son époux en 1974. Il est à noter que le domaine viticole, sis à Ahn, a été créé en 1872. La gestion de l'entreprise est désormais assurée par ses deux petits-fils depuis 2012. Cette exposition est soutenue par le réseau des ambassadrices de l'entre-

preneuriat luxembourgeois (Feal) créé en 2010 par la Fédération des femmes cheffes d'entreprises luxembourgeoises (FFCEL).

En guise d'élargissement, Joëlle Letsch confie que les ambassadrices «ont pour ambition de réaliser un livre sur la place de la femme dans l'entreprise». A cet effet, certaines dernières cherchent de nouveaux témoignages afin de pouvoir étayer le sujet. Il est à noter par ailleurs que cette exposition sera itinérante, par exemple dans les administrations communales et les écoles «afin de susciter des vocations chez les plus jeunes», conclut avec détermination Netty Thines.

CHRISTOPHE COLI